

COMMUNIQUE DE PRESSE  
*Syndicat National d'Union des Psychomotriciens*

DES PROFESSIONNELS DE SANTE NON PRIORITAIRES POUR LA GARDE D'ENFANTS  
DURANT LE CONFINEMENT

Suite aux annonces gouvernementales du jeudi 1er avril 2021, la liste des professionnels prioritaires pour la garde d'enfant durant le nouveau confinement a été diffusée ce vendredi 2 avril 2021. Or parmi les professionnels de santé libéraux cités, ne figurent pas les psychomotriciens.

Le Syndicat National d'Union des Psychomotriciens demande l'ajout à cette liste des psychomotriciens diplômés d'Etat, dans les plus brefs délais, avec les autres professions de Santé œuvrant au quotidien pour prendre soin de la population à travers tout le territoire.

Il est intolérable que les effectifs de soignants déjà clairsemés dans certaines régions, soient encore réduits alors que les demandes urgentes affluent, tant dans les établissements de santé que dans les cabinets de ville.

La continuité des soins, la détection précoce des signes de décrochage, des syndromes de glissements et les actes de prévention sont indispensables, d'autant plus en ces temps de crise sanitaire. Les psychomotriciens oeuvrent aujourd'hui à éviter une dégradation de la Santé de la population.

Les psychomotriciens assurent des soins permettant à leurs patients de s'épanouir dans leur vie sociale, affective et scolaire. Tout au long de cette année, nous avons constaté une nette augmentation, tant en intensité qu'en fréquence, des troubles du comportement, de l'anxiété et de dépression, de l'accélération de la perte d'autonomie pour les personnes vieillissantes ou porteuses de handicap. De fait, il est inadmissible que nos patients souffrent de l'absence de leurs soignants !

Le SNUP attend des décisions rapides et cohérentes, permettant aux psychomotriciens d'être pleinement disponibles pour leurs patients, que cela soit dans leurs locaux ou lors des visites à domicile et des téléconsultations.